

## SOCIÉTÉS SAVANTES

---

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE. — *Séance du vendredi 15 décembre 1882.* — L'agriculture a eu les honneurs de cette soirée. M. Cambon, ingénieur, avait bien voulu présenter un rapport traitant de l'enseignement agricole dans les écoles primaires. On ne saurait, en effet, ne pas être étonné en parcourant le programme de l'enseignement primaire : cet enseignement s'adresse en grande partie aux enfants des classes rurales et cependant nous ne voyons pas trace, absolument pas trace, d'agriculture. Certes, il est bon et utile d'apprendre la géographie et l'histoire de France, mais pourquoi ne pas enseigner l'agriculture aux enfants des paysans, à ces enfants qui doivent rester aux champs, qui ne sont pas destinés à l'industrie ou au commerce ? Les enfants ne doivent-ils pas nécessairement penser que la culture des champs ne mérite aucun égard, que c'est une chose sans importance et ne méritant aucune attention lorsqu'ils s'aperçoivent que l'instituteur ne leur en dit pas un mot ? Une fois arrivés à l'âge d'homme, ils ne voudront plus rester au village, ils s'expatrieront, viendront végéter misérablement à la ville et les bras manqueront à la campagne !

En outre, ne serait-il pas de la dernière urgence de répandre parmi les jeunes générations les idées nouvelles sur notre agriculture qui doit complètement se transformer en présence des terribles ennemis qui l'assaillent ? Ne faut-il pas donner aux jeunes paysans le goût de la culture et le moyen de l'exercer avec profit ?

Après une discussion assez intéressante et en espérant que le programme primaire serait modifié dans le sens ci-dessus à bref délai, la société s'est séparée à 10 heures passées.

*Séance du vendredi 12 janvier 1883.* — En l'absence de notre honorable président, M. Flotard, empêché par une indisposition, M. Permezel, vice-président, a dirigé les débats. M. Euverte, président de la chambre de commerce de Saint-Etienne, a bien voulu présenter un intéressant rapport sur les *tarifs des chemins de fer et le canal du Rhône à la Loire*. On sait, en effet, que la région stéphanoise, si riche en produit houillers et métallurgiques, n'est desservie que par des voies de transport notoirement insuffisantes. La Compagnie P.-L.-M. règne ici en maîtresse absolue, et grâce à son monopole, les tarifs de transport sont plus élevés pour Saint-Etienne que pour toute autre région. De là un grave préjudice pour l'indus-